

Wavre, le 27 octobre 2009

Note de service 2009/26

Avis au personnel

Concerne : badges et cartes d'accès au distributeur d'uniformes.

Par la présente, nous vous précisons qu'en cas de perte du badge ou de la carte d'accès aux vêtements, un montant forfaitaire vous sera demandé pour le remplacement :

badge: 5 euros à payer à Madame Brigitte Horion

carte vêtements: 10 euros à payer à Madame Chantal Snoeck

Je vous remercie pour votre compréhension,

Laurence FETU, Directrice